

## BRANCARDAGES TECHNIQUES (SMPM,EPC)

### I Introduction

Certaines interventions **SSUAP** imposent des prises en charges techniques spécifiques. En effet, un simple relevage peut parfois se transformer en intervention complexe (victimes en surpoids, absence de communication permettant le passage d'un brancard, évacuation horizontale stricte du 4<sup>ème</sup> étage d'un immeuble, victime tombée dans un ravin...).

Le chef d'agrès doit très vite analyser la situation et comprendre que seul, il ne pourra pas prendre en charge convenablement la victime. Il ne doit pas hésiter à demander des moyens en renfort, notamment lors de brancardage ou d'évacuation complexes. Quel que soit le moyen ou le personnel demandé, celui-ci aura un certain délai de trajet qu'il faut absolument prendre en compte. ***Il faudra donc anticiper le plus tôt possible*** la demande des moyens ou d'équipes spécialisées.

Certaines interventions nécessiteront une échelle aérienne et en cas d'impossibilité (accessibilité, présence d'obstacle...) nécessiteront l'engagement de l'équipe de Secours en Milieux périlleux et Montagne (**SMPM 03**).

### II LE SMPM 03

#### 1 Présentation

Le SMPM 03 est composé de personnels postés dans chacun des trois CSP du département. En cas d'intervention, ils sont engagés simultanément afin de former, sur le département, une seule et même équipe, composée d'un chef d'unité (IMP3) et de 4 sauveteurs titulaires de l'IMP2. Dès lors que l'équipe départementale est demandée pour une intervention, l'ensemble du personnel composant l'équipe se retrouve directement sur les lieux d'intervention.



Photo 72A1 : Sortie de victime par le SMPM à l'aide du SYAM



Le **SMPM** 03 possède un VIMP (Véhicule d'Intervention en Milieu Périlleux), basé au CSP Vichy **et des lots dans les autres CSP.**



Photo 72A2 : VIMP basé au CSP VICHY

## 2

### Motifs de déclenchement du SMPM 03

Le SMPM 03 peut être déclenché au départ des secours ou à la demande du COS. La demande est à formuler au CODIS qui peut mettre le COS en relation avec l'IMP3 de permanence afin d'expliquer la situation qui motive l'engagement de l'équipe GRIMP et de préciser les mesures conservatoires. Selon l'origine de la demande, l'IMP3 de permanence pourra, en plus du personnel de garde, solliciter soit un infirmier **SDS** du GRIMP (titulaire de l'IMP1) soit faire transiter du matériel spécifique. Le COS ne doit pas hésiter à demander l'engagement de l'équipe spécialisée, même si celle-ci risque d'être annulée durant son transit.



*Les délais de route des équipiers et de mise en œuvre des techniques du SMPM imposent une anticipation du CODIS ou du COS quitte à annuler les moyens en cours de trajet si une autre solution a été trouvée.*

Certaines interventions **SSUAP** ne peuvent être effectuées qu'avec l'aide de l'équipe du GRIMP 03 :

- Brancardage par les communications existantes impossibles (escaliers trop étroits, obligation d'un brancardage horizontal) ;
- Difficulté de brancardage de par le poids de la victime ;
- Accès impossible par une échelle aérienne ;
- Brancardage ou sauvetage en excavation ;
- Brancardage ou sauvetage en milieu périlleux ;
- Ou lorsque l'abordage de la victime s'avère dangereux du fait de la hauteur, profondeur, des risques divers liés au cheminement... même avec l'emploi du LSPCC.



*L'IMP3 est le conseiller technique du COS. Il ne se substitue en aucun cas au chef d'agrès VSAV ou au COS dans la conduite générale de l'intervention.*





### 3 Différents moyens du SMPM 03

- La civière FRANCO GARDA

Actuellement, la civière FRANCO GARDA est la civière la plus polyvalente en service. Elle est qualifiée pour l'hélicoptère. D'un poids de 13.8kg, elle peut être facilement portée à dos d'homme. Elle est composée de plaques en composite ultra résistantes permettant une utilisation en traîneau. Déployée, **elle mesure 200x54 cm**. La victime est harnachée de la tête aux pieds : on peut donc incliner celle-ci avec tous les désagréments que cela peut engendrer. La civière est équipée d'une housse de protection victime avec une partie transparente pour limiter les effets psychologiques néfastes. Le **SMPM 03** n'en possède qu'*une positionnée dans le VIMP VICHY*.



Photo 72A3 : Civière FRANCO GARDA du VIMP

- La civière FIGUILLEM

La civière FIGUILLEM est une civière polyvalente.

**Dimensions : 1,82x 0,58m. Poids : 18,6 kg.**

Utilisable en traîneau, elle dispose de fourches permettant le portage facilité en terrain accidenté. Le GRIMP 03 n'en possède qu'*une affectée au CSP Montluçon*. Elle est également qualifiée pour l'hélicoptère.





Photo 72A4 : Civière PIGUILLEM du CSP

- La civière NEST

La civière NEST a été spécialement conçue pour le secours spéléo.

Dimensions : 1,82 x 0,58m. Poids : 12.8kg.

Totalement verticalisable, le **SMPM** 03 n'en possède qu'*une dans le VIMP Vichy*.

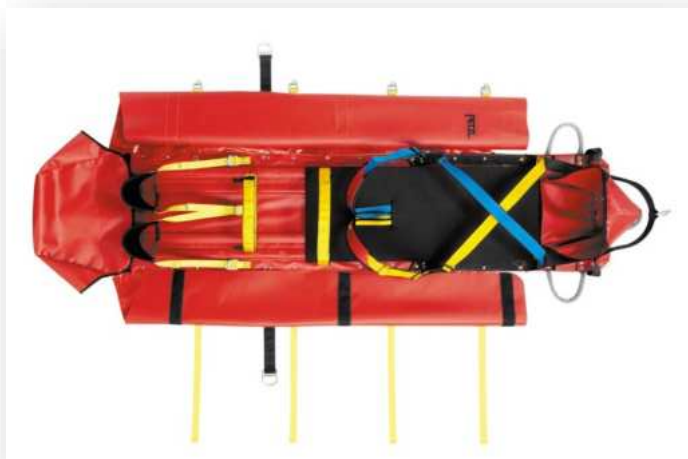


Photo 72A5 : Civière NEST du VIMP

- La barquette FERNO





La barquette FERNO permet d'accueillir une victime conditionnée dans un M.I.D, mais n'est pas inclinable. Dimensions : 2,16 x 0,60 m. Poids : 10kg. Charge de travail max : 272kg. Elle s'adapte sur les supports des échelles aériennes (attention uniquement certaines EPC). Le **SMPM** 03 en possède *une dans chacun des CSP*.



Photo 72A6 : Barquette FERNO dans chaque CSP

- La civière LECCO XL

La civière LECCO XL est la civière de secours pour personne en surpoids.

**Dimensions : 2 x 0,75 m. Poids : 16kg.**

Très légèrement inclinable, elle a une charge de travail de 400kg. Pour les brancardages difficiles et/ou long, elle dispose de roues amovibles. Le **SMPM** 03 n'en possède qu'*une au CSP Moulins*.



Photo 72A7 : Civière LECCO XL sur roues du CSP

- Le SYAM et SYAM SP+

Le GRIMP 03 intervient de plus en plus pour des personnes de forte corpulence en milieu urbain. Il s'est doté d'un matériel permettant de pallier au manque d'ancrage dans les appartements et d'un mât de déport facilitant la mise au vide. Le **SMPM** 03 possède ce dispositif dans le *VIMP Vichy*.





*L'emploi de tous ces matériels requiert une connaissance parfaite de leurs possibilités de mise en œuvre ; même s'il n'est pas le COS de l'intervention, le chef d'unité pourra refuser toute utilisation de son matériel sortant du cadre réglementaire ou des recommandations du constructeur.*

Photo 72A8 : Système SYAM et SYAM + du VIMP

III

### BRANCARDAGE AU MOYEN D'UNE EPC



*L'utilisation d'une EPC impose une formation (COD6) notamment pour utiliser la plateforme.*

Photo 72A9 : Système de fixation du brancard sur une plateforme d'EPC

Certaines interventions **SSUAP** imposent une évacuation au moyen d'une échelle aérienne :

- Brancardage impossible par les communications existantes (escaliers trop étroits, obligation d'un brancardage horizontal.)
- Difficulté de brancardage de par le poids de la victime.





Sur l'aspect technique de la manœuvre, le chef d'agrès EPC est le conseiller technique du COS. Le COS peut contacter le CTA pour savoir quel type d'échelle il y a sur le secteur (disponibilité, longueur...).



*Pour aller plus loin sur la dernière génération d'EPC*



<https://www.youtube.com/watch?v=jrpd1Ad13Oo>

Listing et emplacements des différents modèles d'échelles au SDIS03 :

| Groupements | CS/CSP           | Type de l'engin | Capacités des plates formes |
|-------------|------------------|-----------------|-----------------------------|
| Nord        | CSP Moulins      | EPAN 30         | 500kg                       |
| Nord        | CS Bourbon l'A.  | EPAN 30         | 270kg                       |
| Nord        | Dompierre/Besbre | EPSN 24         | 270kg                       |
| Ouest       | CSP Montluçon    | EPAN 30         | 500kg                       |
| Ouest       | CS Commentry     | EPAN 30         | 270kg                       |
| Ouest       | CS Néry les B.   | ESP 18          | 270kg                       |
| Sud         | CSP Vichy        | EPAN 30         | 400kg                       |
| Sud         | CS ST Pourçain   | EPAN 30         | 270kg                       |
| Sud         | CS Gannat        | EPSN 24         | 270kg                       |
| Sud         | CS Lapalisse     | EPSN 24         | 270kg                       |
| Ateliers    | Etat-major       | EPAN 30         | 270kg                       |

*Les capacités mentionnées sont les capacités maximales totales (SP + support brancard + brancard + poids victime + matériels...)*

